

## COMMUNICATIONS BREVES

### ART ET OISEAUX

Je partage entièrement le point de vue de notre collègue P. Nicolau-Guillaumet (*Anthropozoologica*, 0 : 3) en ce qui concerne les identifications douteuses des archéologues. Mais je prolongerais le débat à l'ensemble des identifications zoologiques (et botaniques), car il n'est pas rare de lire dans un catalogue (1) ou un ouvrage d'art les termes suivants : à décor d'oiseaux, de papillons et de fleurs. Lors d'une réunion de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, j'ai eu l'occasion d'en faire le reproche à une collègue qui nous exposait ses travaux sur la céramique de St-Omer et qui nous a avoué ne pas avoir pensé à faire identifier les thèmes utilisés. Une vaste discussion s'ensuivit où je n'eus pas le beau rôle puisqu'on me traita de "puriste".

Certes les identifications ne sont pas toujours faciles et j'en prends pour preuve les excellents commentaires de Marie-Thérèse Camus (1973). Dans son essai de classification selon les caractères zoomorphologiques, l'auteur en vient à proposer le classement suivant : les rapaces, les pigeons et les colombes, les perdrix, les coqs et poules, les huppés, les cygnes et les pélicans, les paons, les échassiers, les petits oiseaux, les oiseaux stylisés, les oiseaux de rêve. Ce classement n'est pas très rationnel, mais il a le mérite d'exister.

En conclusion, pourquoi notre société ne proposerait-elle pas quelques règles de classement et d'identification aux archéologues, historiens d'art, organisateurs d'expositions et directeurs de musée ?

D. Dubois (Ethnozoologue)  
Lab. Ethnozoologie, M.N.H.N.  
57, rue Cuvier, 75005 Paris

(1) Un modèle du genre est le catalogue "L'Art et l'Oiseau" (Reille et Goldscheider, 1982), qui faisait suite à "Chiens et Chats", publié en 1980, et à "Equus", paru en 1981.

- CAMUS M.-T. (1973) : Les oiseaux dans la sculpture du Poitou roman, Soc. des Antiquaires de l'Ouest édit., Poitiers.  
REILLE A. et GOLDSCHIEDER C. (1982) : L'Art et l'Oiseau, Le Louvre des Antiquaires édit., Paris, 16 pp.